

N° URB/2021/75**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	30 septembre 2021	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	30 septembre 2021	Effectif légal : 50 En exercice : 49 Présents : 35 Votants : 49

Séance du 6 octobre 2021

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 6 octobre deux mille vingt et un à vingt heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRES CARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, Mme Linda GUEDJALI, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGault, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN

ETAIENT ABSENTS :

M. Yannick VILLAIN, procuration à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
M. Marc FAYADAT, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, procuration à Mme Laurence MARCHAND
M. Richard ZEIGER, procuration à M. Jean-Yves MESNY
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINÉ
Mme Bernadette MONNIER, procuration à M. Éric APFFEL
Mme Murielle LE ROY, procuration à M. Nicolas SORET
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, procuration à Mme Frédérique COLAS
Mme Elisabeth LEFEVRE, procuration à Mme Catherine DECUYPER
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, procuration à M. Nicolas DEILLER
Mme Valérie SUBRENAT, procuration à M. Guy BOURRAS
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, procuration à M. Bruno JAN

SECRETARE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Signature de la convention-cadre de « Petites Villes de Demain » valant Opération de Revitalisation du Territoire**

URB/2021/75

Conseil communautaire du
6 octobre 2021

Objet : Signature de la convention-cadre de « Petites Villes de Demain » valant Opération de Revitalisation du Territoire

Considérant la délibération n°URB-109 du 18/12/2019 valant « intention pour la mise en place d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) ».

Considérant la convention d'adhésion de Joigny au programme « Petites Villes de Demain » signée le 29/04/2021.

Considérant que cette dernière convention ouvrait une seconde phase d'élaboration et d'engagement du projet de 18 mois maximum, devant aboutir à la signature d'une convention-cadre valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

Considérant l'ambition de ce programme national d'œuvrer à la redynamisation des centres villes.

Considérant le diagnostic du territoire et les enjeux synthétisés dans le projet de convention.

Considérant les six objectifs inscrits dans le projet de convention pour redynamiser le centre ancien de Joigny : renforcer son attractivité résidentielle, améliorer la qualité de l'habitat privé, reconnecter la rivière et faire entrer la nature en ville, préserver le patrimoine bâti, œuvrer à la revitalisation commerciale et économique, et maintenir les connexions du centre ancien tout en y facilitant toutes les mobilités.

Considérant que le projet de convention sera envoyé au Préfet de l'Yonne pour sollicitation des partenaires du programme « Petites Villes de Demain » avant signature.

Vu le projet de convention annexé à la présente délibération,

Vu la réunion du bureau communautaire et de la conférence des maires en date du 27/09/2021,

Vu l'exposé du Président,

**Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- AUTORISE le Président ou son représentant procéder aux formalités nécessaires à la validation du projet de convention et à signer la convention cadre de « Petites Villes de Demain » valant Opération de Revitalisation du Territoire.



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET